

ARRETS MALADIE MALADE MAIS PAS COUPABLE !

Le gouvernement vient d'arrêter des mesures d'économie sur les indemnités versées lors d'un arrêt de travail, celles-ci touchant les salariés du privé et les fonctionnaires.

Il s'agit :

- d'instaurer un 4^{ème} jour de délai de carence dans le secteur privé « visant à responsabiliser davantage les assurés pour garantir un recours justifié aux arrêts de travail » (Cf. communiqué commun de Xavier BERTAND, Valérie PECRESSE et François SAUVADE)
- d'instituer un jour de carence dans les trois fonctions publiques. Cette mesure nécessite une modification législative.

En clair, la proposition serait de supprimer la rémunération de l'agent lors de son premier jour d'arrêt-maladie. En outre le gouvernement a annoncé le renforcement des « actions de contrôle des arrêts de travail ».

Le congrès dénonce fermement ces mesures. Il s'agit d'une véritable provocation contre les salariés et les fonctionnaires malades.

Alors que les conditions de travail se dégradent, faire croire que les arrêts maladie sont des arrêts de complaisance est inadmissible. Comme les salariés du privé, les fonctionnaires n'abusent pas d'arrêts de maladie prescrits par les médecins.

Ces allégations mensongères selon lesquelles les fonctionnaires prendraient plus d'arrêts-maladie que les salariés, relèvent de l'idéologie. Elles s'inscrivent dans la volonté de démanteler le statut de la Fonction publique.

Il s'agit d'une nouvelle mesure qui s'ajoute à l'austérité pour faire payer la « dette » publique aux fonctionnaires. Le congrès dénonce cette sanction financière à l'égard des fonctionnaires qui ne sont en aucun cas responsables de la dette.

FO condamne cette orientation politique qui vise à modifier le statut des fonctionnaires et annonce de nouvelles remises en cause pour les salariés du privé !

Cette mesure viendra aggraver la charge qui pèse sur les mutuelles en cas de couverture de perte de salaire.

Le congrès condamne les orientations gouvernementales qui visent à réaliser des économies sur le dos de tous les salariés qui sont, par ailleurs, de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir accéder aux soins.

De plus, le congrès s'élève contre cette nouvelle campagne qui oppose les salariés entre eux.

Le congrès exige l'abandon de ces mesures comme de toutes celles décidées dans le cadre du plan d'austérité.

Dunkerque, le 17 novembre 2011